

Compte-rendu du conseil d'école n°2 du jeudi 21 février 2019

Présents :

- Equipe enseignante : Mesdames Stéphanie Juillard (directrice), Clotilde Coudrin, Marie-Anne Hervé, Lucie Lamothe, Elsa Soares (RASED)
- Représentants FCPE : Mesdames Mariette Ladoué, Marine Rigatti, Magali Combe
- Représentants PEEP : Mesdames Marie Fossier, Emeline Lejeune
- Représentant Mairie : Monsieur Paranhos

Absente excusée :

Madame Champagnac, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Chatou.

Fonctionnement du Conseil d'Ecole

- Néant

Approbation du dernier Procès-Verbal

- Aucune remarque ni modification du dernier compte-rendu du Conseil d'Ecole du 16 octobre 2018.

Restauration scolaire et hygiène

- Néant

Vie scolaire

- Equipe pédagogique

L'enseignante effectuant la décharge de Mme Juillard le vendredi part en congé maternité. L'école est en attente d'un remplacement. Un enseignant non remplacé a un impact sur l'organisation de la classe mais aussi sur celle de l'école et des projets de l'après-midi.

- Bilan et évolution des projets

Jeux de société : le projet a été arrêté faute d'adultes participants (partenariat maison de retraite et parents volontaires). Une dernière séance sera organisée au mois de juin.

Les parents d'élèves font remarquer qu'avec le retour à la semaine de 4 jours, quelque soit l'horaire choisi, il sera difficile d'avoir beaucoup de parents.

Alphas : pour les GS, le projet des Alphas passe à 2 fois par semaine : lundi et vendredi.

Repérage dans l'espace : Nouveau projet pour les MS.

Chronologie et construction de récits : Les MS vont apprendre à repérer les différents moments du récit et reconstituer la chronologie des histoires, travailler sur les personnages, les lieux, les émotions, les péripéties et être amenés à construire leur propre histoire.

- Présentation du RASED

L'équipe du RASED est composée de 4 personnes : Mme Mevel, psychologue scolaire, Mme Boubour pour l'aide relationnelle (maître G) et Mme Soares pour l'aide pédagogique (maître E).

Les enseignantes spécialisées apportant une aide pédagogique (maître E) ont pour objectif :

- d'améliorer la capacité de l'élève
- les aider à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages
- les amener à maîtriser les techniques et les méthodes de travail
- leur faire prendre conscience de ses progrès par l'expérience de la réussite.

Elles proposent des évaluations scolaires, une aide spécialisée avec des petits groupes d'enfants ayant des difficultés communes, des actions de prévention en direction de tous les enfants.

L'enseignante spécialisée apportant une aide rééducative (maître G) agit indirectement sur les apprentissages en aidant l'enfant à se structurer et trouver des repères. Elle aide ainsi l'enfant à régler des difficultés qui l'empêchent d'apprendre. Elle propose différents bilans et observations, une aide individualisée ou en petit groupe à partir d'une observation et d'une écoute approfondies de l'enfant et des actions de prévention en direction de tous.

La psychologue scolaire analyse la demande grâce à des techniques et outils spécifiques, propose un regard différent sur l'enfant et envisage avec les maîtres, les parents et les enfants des solutions aux problèmes posés. Elle participe à l'orientation et à l'intégration scolaire.

- Liaison Grande Section – CP

Des rencontres sont prévues avec les écoles Jules Ferry et Jean Rostand.

Les élèves dépendant de Jules Ferry iront déjeuner à la cantine le 16 mai 2019.

Les élèves de CE1 viendront lire des histoires écrites par eux aux élèves de l'école.

La date reste à déterminer pour Jean Rostand.

Après les vacances de Printemps, les élèves de Grande Section devront amener une trousse avec du matériel de base (crayon, stylo, colle...) pour se préparer à devenir élève de CP.

- Dates à retenir

22 mars 2019 : 15h – Carnaval sur le thème de la mer.

20 juin 2019 : Sortie de fin d'année aux Bâisseurs en Herbe en lien avec les projets « Constructions »

29 juin 2019 : Kermesse de fin d'année

Bilan de la coopérative scolaire

- La somme récoltée auprès des parents en début d'année est de 1710 €.
- Photos de classe : la somme récoltée est d'environ 561€ (2128€ dont 1567€ de frais de prestation à déduire)
- Dépenses communes à toutes les classes de l'école :
Mobilier : 160€, Matériel éducatif : 603€, Jeux éducatifs : 904€, Déguisement Père Noël : 55€.
Soit un total de : 1562 €
- Le 2^{ème} appel pour la coopérative a permis de récolter : 702€
- En attente du résultat de la vente Initiatives (trousses avec les dessins des enfants)
- L'équipe enseignante souhaite remplacer le trampoline pour la motricité, racheter une plastifieuse et se doter d'instruments de musique.
- Il reste à financer la kermesse et la sortie de fin d'année.
- Les parents d'élèves font remarquer qu'ils ne s'attendaient pas à ce 2^{ème} appel pour la coopérative et qu'il était très proche de la commande Initiatives. L'équipe enseignante répond que le 1^{er} appel ainsi que les recettes du photographe n'ayant pas été au niveau des années passées, il avait été nécessaire de faire ce 2^{ème} appel, afin de pouvoir mener les projets (achats de matériel) et financer la sortie de fin d'année.

Activités périscolaires

- Néant

Liaison Ecole-Mairie

- Travaux : Point sur ce qui a été fait/Point sur ce qui a été demandé/nouvelles demandes

Demandes :	Situations :	Réponses :
Installation d'une boîte à livres dans la cour de l'école	Les enseignantes souhaiteraient l'installation d'une boîte à livres dans la cour de l'école pour permettre aux enfants de pouvoir les consulter quand ils le souhaitent durant ces temps récréatifs.	Monsieur Paranhos se renseigne pour savoir où en est ce projet.
Brise-vues dans la cour	Les habitants de la maison de retraite qui donne sur la cour de récréation, fument près des grillages et des caméra/appareils photos ont été aperçus.	Faire un point avec la direction de l'établissement afin d'interdire la cigarette aux abords de l'école. On ne peut pas cloisonner l'école.

- Sécurité aux abords de l'école

Une réunion avec la mairie a eu lieu le 7 février 2019. Différents sujets/solutions ont été abordés :

- Mise en sens unique de la rue du Général Leclerc : une étude a été menée mais la Mairie doit revenir vers les parents pour une réponse plus précise.
- Le projet d'aménagement de la promenade des Landes qui se déroulera à partir de mars 2019 va aboutir dans la rue du général Leclerc. La sortie de la promenade sera sur un plateau et la zone sera limitée à 30 km/h. Les parents d'élèves demandent le passage de toute la rue à 30 km/h et l'installation de radars pédagogiques.
- Eclairage devant l'école en hiver : les parents d'élèves demandent que le réglage soit revu pour éviter le décalage observé chaque année.
- Changement de l'entrée de l'école : sujet qui n'est pas du ressort de la Mairie mais de l'équipe enseignante, qui n'y est pas favorable pour le moment (salle de motricité salie par le passage de tous les parents et enfants, gestion des parents retardataires plus compliquée).
- Problématique du stationnement des bus place du docteur Roux : il est envisagé de supprimer 2 places de stationnement au début de la rue pour fluidifier la circulation.

- Ménage

La qualité attendue par rapport aux tâches à réaliser n'est toujours pas au rendez-vous. La Mairie est venue constater a pris des mesures radicales suite aux observations réalisées. La société de ménage a été appelée et est également venue constater.

L'intervenant va être changé.

- Questionnement autour de la carte scolaire

Suite au changement de la carte scolaire de 2016, certaines adresses dépendent de la maternelle des Larris pour la maternelle et de l'école élémentaire des Champs-Moutons pour l'élémentaire.

Cette année, 3 enfants de Grande Section sont affectés aux Champs-Moutons pour le CP.

La Mairie répond que ceci a été mis en place pour pouvoir maintenir les effectifs aux Larris.

Les enseignants font remarquer que gérer la transition avec 3 écoles devient compliquée.

Les parents d'élèves font remarquer qu'il n'y a pas eu d'information préalable à l'inscription des enfants en maternelle par la Mairie et que cela génère des démarches administratives complémentaires pour ces familles. Les deux écoles étant relativement éloignées l'une de l'autre, les parents éprouvent des difficultés d'organisation pour déposer leurs enfants le matin et doivent faire des demandes de dérogation soit pour leur enfant en maternelle soit pour leur enfant en élémentaire.

Les parents d'élèves demandent à ce que ses familles soient informées et accompagnées.

• Questions diverses :

- Fête des Grandes Sections

La fête des grandes sections a été mise en place par les parents d'élèves il y a 2 ans. Elle se déroule dans l'école. Les GS, leurs parents, enseignantes et ATSEM sont invités. C'est l'occasion de fêter la fin de l'école maternelle avant d'être dans des écoles différentes. Le thème et la date restent à définir.

- Des vols (de matériel et d'effets personnels) ont été constatés dans l'école.

L'équipe enseignante a porté plainte. Pour rappel, les classes sont fermées en dehors des horaires de l'école.